



Descriptif

Bourses d'Excellence de Saint-Etienne School of Economics (SE²) Excellence Scholarship

Saint-Etienne School of Economics (SE²) de l'Université Jean Monnet invite ses étudiants à candidater aux bourses d'excellence. Ce Dispositif d'Attractivité est à destination des étudiants de L3, M1 ou M2 de l'école d'économie (SE²), et vient en complément des dispositifs d'attractivité pour les étudiants internationaux. Les bourses sont attribuées sur critère d'excellence académique.

Montant attribué pour la bourse d'excellence : 600 euros / mois pendant 10 mois

Nombre de bourses en 2022-2023 : 2

Critères d'attribution :

- Excellence académique
- Cohérence du projet professionnel (recherche ou non-académique)

Critère d'éligibilité :

- Dossier de candidature complet
- Avoir été accepté dans l'un des programmes de formations de l'école d'économie (SE²)
- Bourse non-cumulable avec d'autres dispositifs de bourses d'excellence et contrats d'apprentissage, cumulable avec les bourses sur critères sociaux

Pièces exigées dans le dossier :

- ✓ Formulaire de candidature Bourse d'Excellence SE² 2022 ;
- ✓ Curriculum Vitae à jour ;
- ✓ Relevé de notes de chaque année depuis la première année de licence, qui précise la liste des cours suivis ;
- ✓ Notes du bac ou équivalent ;
- ✓ Copie d'une carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- ✓ Attestation du niveau d'anglais (Résultat aux tests internationaux standards d'anglais ou, à défaut, rédaction de la lettre de motivation en anglais) ;
- ✓ Lettre de motivation présentant le projet de l'étudiant ;
- ✓ Relevé de notes de l'UJM du trimestre en cours et précédents le cas échéant (pour les étudiants qui ont déjà commencé leurs études à SE²)



Modalité de dépôt des candidatures :

- Compiler l'ensemble des documents en un seul fichier pdf intitulé : 2022ES_VOTRENOM_VOTREPRENOM.pdf.
- Envoyer le fichier pdf par mail à l'adresse Econ.Scholarships@univ-st-etienne.fr

Calendrier :

- Date limite envoi du dossier de candidature (fichier pdf) : Lundi 30 mai 2022 minuit, délai de rigueur
- Réunion de la Commission : Jeudi 9 juin 2022
- Notification de la sélection des candidats, envoi du "Scholarship certificate" ou lettres de refus : Lundi 13 juin 2022
- Début du versement de la bourse : Septembre 2022
- Fin du versement de la bourse : Juin 2023

Conditions de versement de Bourses d'Excellence :

- Pour le premier versement : lettre de sélection de la commission, attestation d'arrivée, certificat de scolarité, RIB, fiche de renseignements ;
- Pour chaque mois, attestation d'assiduité
- Bourse non-cumulable avec d'autres dispositifs de bourses d'excellence et contrats d'apprentissage. Bourse cumulable avec les bourses sur critères sociaux, cumulable avec une gratification de stage jusqu'à un maximum mensuel de 600 € (gratification de stage + bourse-d'excellence)

Contact : Econ.Scholarships@univ-st-etienne.fr